Mots de français local à Pouilly-lès-Fleurs de 1395 à 1916

Autor(en): **Gonon, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **26 (1962)**

Heft 101-102

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399292

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MOTS DE FRANÇAIS LOCAL A POUILLY-LÈS-FEURS DE 1395 A 1916

Les archives conservées à la cure de Pouilly-lès-Feurs[1] comptent 737 dossiers, de 1395 à 1916 (comptes de la fabrique; ventes ou achats par elle; contrats de mariages; testaments; inventaires). Toutes ces pièces ont été rédigées par les curés, les notaires du village, les fabriciens, les artisans et boutiquiers du bourg. Aussi, bien que tardifs, ces textes n'en sont-ils pas moins précieux pour l'étude du français local dont ils sont émaillés. Ils donnent, au surplus, quelques renseignements sur la vie des villageois, si changée depuis 1945.

La maison.

Comme aux XIII^e^ et XIV^e^ s.[2], les maisons de Pouilly, sur de très légères fondations, étaient construites, comme elles le sont encore, en terre grossière que l'on pilait et mêlait à la chaux : en 1804, *les murs seront fondés sur le sol, autrement gaurd* (pièce n° 452); en 1834, *à Vincent de Briel, 36 sols pour avoir levé la tappe du pré pour prendre de terre pour la piser* (p. n° 609). Le sol de la maison, battu, était recouvert de dalles plates au rez-de-chaussée; en 1804, *le sol... sera creusé à 2 pieds de profondeur au-dessous des cadettes actuelles* (n° 452); en 1806, *le plancher sur la cave sera de bois chaine et cadette pierre; si les pierres n'abondent pas, il finira le cadetage avec des carraux* (n° 452). On employait aussi des carreaux de terre cuite : en 1683, *il est necessaire de carroler... en place des*

1. Pouilly est à 6 km au nord de Feurs, à 1 km au matin de la « route bleue » Paris-Nice par S.-Étienne. Ce bourg, ceint en partie de ses fortifications, portes et tours, est groupé près d'une belle église du XIII^e^ s. Pouilly est bien connu par les documents conservés aux archives de la Loire, publiés dans les *Chartes du Forez*.

2. *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, t. 25, 26, année 1956; et M. Gonon, *La vie familiale et Forez au XIV^e^ s. et son vocabulaire d'après les testaments* (Les Belles Lettres, 1961).

hais ;... quand au foyer de la cuisine, il a besoingt d'estre recarroullé a neufz (n° 78). On accédait aux pièces par quelques marches d'escalier ; en 1683, *et mettre une pièces de bois forte pour servir de degrez ;... dans la... cuisine, faut trois marches de degré pour monter* (n° 78). Les pièces du premier et unique étage étaient planchéiées : en 1683, *la première chambre avoit esté planchye* (n° 78), et les toits étaient de tuile : en 1717, *pour 8 massoutées de thuile à 3l. 10 s. la massouté* (n° 213). Les murs étaient blanchis à chaux et plâtre, et avaient souvent besoin de réparations : en 1683, *quand aux murailles, elles ont besoingt d'estre lavées de laict de chaux et plastre, esmaillées en quelques endroits aveq des pierres* (n° 78) ; en 1717, *il faut remailler partie des murs* (n°208). Les portes en bois étaient garnies de ferrures horizontales, pour maintenir les gonds : en 1683, *la porte de la cour est vielle, les hais* (ais) *presques pourryes en bas... il faut mettre des esparres ;... dans la chambre basse, la porte a ses esparres* (n° 78) ; 1716,... *3 petites esparres aveq une vieille serrure* (n° 192) en 1717, *en toutes fenestres, n'y a aucunes emparres* (n°208) ; en 1752, *payé à J. Poche, serrurier... une emparre et 4 coinqs de fers, afin que la porte soit plus solide* (n° 272).

Près de la maison, quelques aisances : volière, en 1717, *faut refaire à neuf depuis l'enchant* (le coin de la maison) *jusques à celui de la volliere* (n° 208), ou un hangar : en 1793, un acheteur de biens nationaux revend à 3 habitants de Pouilly *un chapit* (n°368,369), un bûcher : en 1638, *elle pourra prendre de bois au lignier* (n° 40), ou un cellier : en 1683, *la porte du tinaillier est assez bonnes* (n° 78).

La pièce principale était la maison, c'est-à-dire la cuisine : en 1683, *dans la maison cuisine* (n° 78) ; en 1716, *dans la maison cuisine* (n° 192); Sous la cheminée pendait la crémaillère : en 1716, *une crimaillere fert* (n° 190) ; ... *une crimailliere.... fert* (n° 192) ; en 1744, *une cromaliere* (n° 248) ; en 1797, *une cremaillere* (n° 394) ; en 1811, *cremaillere* (n° 493). A celle-ci était suspendu un étrier ; en 1797, *une servante en fert* (n°394) ; en 1811, *poele a frire avec sa servante* (n°483). Les bûches étaient maintenues par des chenets, terminés, dans les logis élégants par des pommeaux de laiton : en 1715, *une grande paire de chenets fert, garnys de leurs pommeaux lotton jaune...* (n°190)... *2 grands andiers ou chenets fert... garnis chacun de 3 pommes de lotton... une paire de chenets fert avecq son chien à feu* (n°192) ; les chiens à feu sont les barres placées entre les chenets pour empêcher les bûches de rouler : en 1716, *un chien à feu... une paisle et chien à feu... chien à feu et crochet fert à tirer la viande* (n° 192). Beaucoup d'ustensiles sont, certes, cités sous leur nom français : en 1716, *7 plats et 23 assiettes, 2*

chaudrons, un poissonnier..., une petite casserole..., une passoire, mais d'autres étaient connus seulement sous leur nom patois : en 1716, *une biche de terre remplie de farine..., 2 cassots..., une paisle à frire* (n° 192),... *une puriète fert blanc* (n° 190), *6 cuilliers... estain, un cuillier* (n° 192) ; en 1752, *un culier pour mettre d'ansant dans l'ansansoir* (n° 272). Les fourchettes étaient naturellement connues. Le seau reposait, comme il est coutume, sur un gros billot de bois : en 1776, *un sciaux de bois garni* (n° 322) ; en 1797, ... *un plot en bois* (n° 394). Les meubles de la cuisine étaient simples, et tels qu'aux XIII^e^ et XIV^e^ s. : en 1600, *table noyer avecq ses treteaulx, 2 bancs boys coral* (n° 9) avec, parfois quelques meubles plus élégants : en 1797, *une horloge avec sa caisse bois chesne, un mauvais dressoir noyer..., un petit bufet* (n° 394) ; mais on y trouvait aussi le pétrin que tant de maisons paysannes possèdent encore : en 1716, *une patière servant de table avecq son couvercle bois noyer avecq un banc en menuiserie mesme bois* (n° 190) ; *une pastière noyer avec son couvercle, servant de table..., une patière noyer en menuiserie avecq son couvercle servant de table avecq un banc..., une patière noyer avecq son couvercle servant de table fort uze* (n° 192) ; en 1744, *une pastière chesne* (n° 248) ; en 1776, *2 patières et instruments servant à sa boulangerie* (n° 322) ; en 1797, *une paitrière* (sic) *bois chesne avec son couvert* (n° 394).

Si, dans les chambres de bourgeois seulement, on trouvait *cabinet bois louppe de noyer* (n° 192), partout il y avait le même lit en noyer, avec ses rideaux et son ciel, le châlit garni d'une paillasse emplie de balle, d'une couette de plume, du chevet en plume d'oie recouvert de son enveloppe, parfois un coussin et sa taie, des draps, des couverture : en 1600, *3 chaslitz boys coral et sappin* (n° 9) ; en 1638, *ung lit sans plume* (avec sa seule paillasse), *garni de coistre, cussin, couverture de bureau, quatre linceulx* (n° 40) ; en 1716, *lit garny de sa couestre, chevet de plume... 2 drapts... 2 couvertures, une catalogne, l'autre indienne picquée...; lit noyer..., une couestre et chevet plume..., couverture teinte musq, catalogne* (n° 190) ; ... *lit chesne, paillasse, coistre et chevet de plume, couverte catalogne musc, 2 drapts toille de ménage* (n° 192) ; en 1744, *2 lits, couestres et chevets plume d'oye, 3 couvertures, l'une grison rouge, l'autre grison noir, la troisième de catalogne en blanc ; 8 draps toile de ménage* (n° 248) ; en 1744 aussi, *lit garni d'une couverte catalogne, quatre drapt toile de ménage, une coetre, le chevet baloufe* (n° 249) ; en 1776, *2 lits complet, garnis... couitre plume, deux couverture* (sic), *laine catalogne, l'autre laine* (sic), *2 couvertures toille peinte, avec un lit de domestique garni couetre et chevet balle, 2 couvertures bureau et*

rognure (n° 322) ; en l'an V, 1797, *un lit chêne, une baloufière, 2 draps, une couverture de laine, un traversin en baloufe*, et un autre semblable, avec *une chevessière toile peinte, ... une couverture Catalogne, 2 coussins plume de volaille garny de leurs flunes, ... flaines ... chevessière toile peinte, traversin plume de volalle* (sic)... *dans une écurie, un mauvais lit bois, une baloufière, 1 drap toile de ménage* (il était courant, jusque vers 1900, que le vacher, ou le berger dormît enroulé dans un seul drap), *une couverture en rognure* (n° 394) ; en 1802, *un lit... matelas laine, un chevet plume d'oye, une couverture catalogne* (n° 430) ; en 1811, *mauvais lit... balofière, traversin, couverture de grizon, bois chêne 4 colonnes... lit, coitre, traversin, un lunet, une couverture laine..., autre lit... coitre, traversin plumes mélangées, couverture laine* (n°493). Partout aussi, les coffres étaient en usage : en 1638, une fille à marier recevra *deux arches fermant à clef* (n° 40) ; en 1716, *un coffre bois sans serrure, ... une grande arche sappin dans laquelle 25 bichets seigle, ... dans une arche sappin, un quintal de lard sallé... un coffre noyer fermant à clef, une arche sappin uzé, ... 2 grandes arches à tenir bledz et 2 autres moyennes, bois sappin* (n° 192); en 1744, *2 arches bois sapin, l'une avec une serrure, l'autre, point* (n° 248). Cependant, les armoires commençaient à être en vogue : en 1716, *une cassette couverte d'une peau à poil, dans laquelle les clefs des ormoires* (n° 192); en 1776, *un armoire à deux portes fermant à clef, bois chêne* (n° 322) ; en 1797, *une armoire noyer à 4 portes 2 tiroirs... une caisse remplie de papiers, remise dans ledit* (sic) *armoire..., un mauvais armoire sapin à 2 portes, ne s'y est trouvé que les hardes de la domestique* (n°394); en 1744, *deux garderobes l'un sapin, à deux portes, fermant à clef, l'autre bois noyer, à quatre portes, fermant à clef* (n° 248). Dans les maisons élégantes, un miroir était un luxe : en 1716, *un mirail cadré à placques de cuivre dorez, ..., un miroil à quadre de bois noircy* (n° 190) ; *un petit miroil de 15 poulces cadré et placqué de cuivre doré* ; le miroir à cadre noir se vendit 2 l. 10 s, celui qui avait un cadre de cuivre doré, 6 l. (n° 192). Avant de passer à table, on pouvait se laver les mains : en 1716, *une eguière en cuivre rouge, un lavoir ou fontaine cuivre rouge* (n° 190).

Les travaux des femmes.

Elles s'occupaient de la laiterie : le petit seau à traire figure dans l'inventaire de 1797, *un sceau* (sic) *ferré, un seillot* (n^e^ 394), le pot à lait en 1716, *une biche en terre ;* et le pot à crème en 1797, *un beurrier ferré* (n° 394). Il fallait aussi faire la lessive ; en 1776, *faire la lissive* (n° 322) ;

pour cela, chaque maison avait son cuvier : en 1797, *une beine de lessive*, et le drap où l'on plaçait, naguère encore, les cendres, pour rendre le linge blanc : en 1716, *un cendrier grosse toile* (n° 192). Travail de femme que de bluter la farine : en 1716, *un bluttoir garny de son crêpe* (n° 192) ; et travail aussi pour les femmes que de filer le chanvre : en 1716, *13 eschavaux d'estouppes fillés et défillés* (n° 192) ; ce paquet *d'eschavaux de filles d'estouppes, pesant 15 livres fut vendu 3 livres* (n° 192) ; et *un pacquet de chanvre en ouvre, 17 livres*, 4 l. 5 s. ; en 1797, *une livre d'étoupe à filer* (n° 394). Les textes ne mentionnent pas de quenouille, mais des dévidoirs : en 1716, une servante a, dans sa chambre, *un devidoire à billes* (n°192) ; en 1797, *un devidoir* (n° 394), mais l'objet n'est pas décrit. Ou tissait la toile au village, mais aucun inventaire de tisserand n'est conservé aux archives paroissiales de Pouilly.

Travaux des hommes. Outillages.

Les paysans de Pouilly se servaient des charrues en bois, comme partout en Forez : en 1703, *un arore et une coutrière* (n° 161) ; en 1797, *un arore ou charrue et une erce en bois* (n° 394). Les grains de semence étaient, en 1794, *les esements* : c'est ainsi qu'on les appelle encore, en français local comme en patois. On semait avec un semoir en paille, objet qui a disparu depuis ; en 1797, *une mauvaise semoire en paille* (n° 394). On moissonnait à la faucille : en 1797, *5 faussilles* (n° 394) ; en 1716, *une serpe et partye de faussille* (n°162). Aucune allusion n'est faite au battage au fléau, mais seulement à l'aire à battre : en 1589, *jardin jouxte... au soeul des seigneurs de Polly* (n° 6) ; et peut-être aussi à la pelle à vanner, ou à la pelle à grain : en 1797, *une paile de bois* (n° 394). On mesurait le grain au bichet, comme encore, soit environ le double décalitre : en 1716, *un bichet ferré a mesurer le bled* (n° 192). On cultivait froment, orge, avoine, colza, seigle : en 1614, *aux pauvres, aumone de 10 bichets soille avec du potaige de poix* (n° 17). Le grain, avant d'être moulu, était mis à sécher dans des corbeilles en paille : en 1797, *un paillat en paille* (n° 394) ; la paille, mêlée de foin, se donnait aux bêtes en fin d'hiver : en 1776, une veuve qui marie sa fille aura permission de prendre, dans les biens qu'elle donne à cette fille, *du foing et melée qui et* (sic) *dans la grange pour nourrir une vache* (n° 322) ; en 1797, *dans le grenier, quelque paille mêlée* (n° 394) : usage et mot subsistent. On cultivait déjà des pommes de terre : en 1776, ... *liberté de prendre des pommes de terre et du petit vin* (n° 322) ; en 1797, *dans un appartement, ... un sac de truffe blanche* (n° 394).

Chaque paysan était aussi vigneron ; on piochait la vigne avec une pioche spéciale, qui servait aussi à sarcler les mauvaises herbes : en 1716, *2 fessors pour cercler* (sic) *les herbes* (n° 190) ; *2 fessots* (n° 192). On la taillait avec un couteau recourbé : en 1797, *dans le cellier, ... une goyette* (n° 394). La vendange était recueillie dans des baquets : en 1716, *dans le cellier, ... noeuf bennes ou benots à vendanges* (n° 190) ; en 1744, *9 beines vielles et usées* (n° 248) ; en 1797, *6 beines de vendanges, 3 benons* (n° 394), dont les planches des parois sont dites, en 1797, *quelques duelles de beines* (n° 394). Les cuves sont fréquemment citées, parfois sous la forme ancienne : en 1600, *grand tyne a traire vin* (n° 9) ; elles étaient placées au cellier (v. p. 91), avec les tonneaux : en 1716, *un barrail n'ayant qu'un seul fond* (n° 190) ; *4 poinsons pleins de bon vin, ... un poinçon de 2 asnées, vendu 12 l., ... un poinson d'une asnée et trois quarts et demy, ... un poinson d'une asnée et 3 quarts* (n° 192) ; *3 pièces de vin contenant 5 asnées 3/4 de vin rouge et une pièce de vin blanc, autre pièce de petit vin* (n° 394). Le vin était mesuré à l'asnée (v. ci-devant), soit 96 litres environ. Pour servir le vin sur table, on avait des bouteilles de verre et de faïence et même, en 1716, des *courles bouteilles* (n° 192) : ces gourdes bouteilles, en français local, sont des coloquintes et connaissent toujours un grand succès de curiosité.

Les prés de Pouilly sont bons, capables de donner du regain, ce qui est rare dans la plaine. Aussi étaient-ils bien clos et drainés : en 1776, *le pré sera tenu clos, razoyer* (sic)..., *tenu de charrier la moitié du foing et reguin* (n° 322) ; le drainage se fait encore avec les pics, cités en 1797. L'abreuvoir était, en 1589, *la pechere* (n° 6), et, en 1815, *la boutasse* (n° 737). La motte de gazon, en 1834, est appelée *la tappe du pré* (n° 609).

Chaque maison avait jardin ; en 1638, une veuve pourra *prendre des raves en la ravière, des choux et aultres orthailles au jardin, ... d'ortaille au jardin* (n° 40). Tout cela nécessitait des outils, cités sous leur nom français, bêches, pioches, fourches, tridents pour le fumier, râteaux à jardin et à foin, arrosoirs, voire cloches à melon : en 1716, *20 cloches de terre à couvrir des melons* (n° 190).

Il n'y a guère de bois à Pouilly, mais beaucoup de haies, piquées, çà et là, d'arbres qu'on laisse pousser pour les élaguer : en 1600, *boys de coral* (n° 9) ; en 1717, *des haix de chesne et de puple* (n° 208) ; en 1833, G. Bourrat, fermier d'un pré de la fabrique, *pourra jouir... de la coupe en étronchailles des bois et haies dudit pré* (n° 602) ; en 1843, Cath. Gay Peillier a *esté troublée en la jouissance d'un chemin qu'elle possède... en se*

permettant... d'étroncher ou faire étroncher un peuplier (n° 669). En 1716, la scie à deux mains est dite *scie ou seyton* (n° 192).

Le char le plus souvent cité est la charrette à deux roues : en 1703, Ferjard prit une cuve et l'emmena *sur son massoud* (n° 171) ; *un massot avec ses roues non ferrées, ... une mauvaise roue de massot ferrée* (n° 394) ; en 1717, *8 massoutés de thuile* (n° 213).

Les archives citent fort souvent le marguillier, et notent certaines de ses attributions : en 1475, *sera tenu le marellier... de fournir les estaches des bateaux des cloches* (n° 3) ; c'est le marguillier qui était chargé de l'entretien de l'église et des cloches, qu'il sonnait : en 1752, il a depensé *2 sous 6 deniers d'huyle d'olive pour engraisser les cloches* (n° 272) ; en 1755, même somme d'huile pour *engraisser les cloches et l'orloge* (n° 278) ; en 1839, *seront tenus les sonneurs de sonner les modes les dimanches et fêtes pendant une demi heure au moins aux grandes fêtes, un quart d'heure pour les dimanches et fêtes ordinaires* (n° 657) ; *seront tenus... d'approprier les benitiers* (n° 657) ; en 1875, le sonneur *sera tenu d'araigner les murs de l'église* (n° 725) ; il pouvait faire quelques petits achats : en 1756, il a *acheté une fuvelle pour allumer les cierges, 3 sous, ... payé pour un agneau pour mettre à la moyenue cloche* (n° 278) ; il n'est pourtant jamais spécifié qu'il fût fossoyeur, et qu'il eût à s'occuper *du cemitière* (n° 249, en 1744).

Tous les ouvriers agricoles, les manœuvres étaient payés à la journée : en 1830, *j'ai payé à Cl. Girardon 225 f. sur 95 grandes journées à 44 sous et 6 petites journées à 30 sous* (n° 592) : ainsi, la nourriture était-elle estimée, pour midi et soir, 14 sous !

Signalons enfin deux verbes, qui sont du vocabulaire des contrats de mariage : le fiancé devait offrir des joyaux à sa femme, et il reconnaissait qu'elle lui apportait une dot, même si cela n'était pas toujours vrai ; ces pratiques étaient constantes jusque vers 1914. En 1617, J. Coyssard, tisserand, *sera tenu led. futur espoux habiller et engeoller son espouze d'habitz et joyaulx* (n° 19) ; en 1732, un testateur ne donne qu'une légère somme à sa femme par testament *attandus que ledit testateur la reconus de 80 livres par leur contrat de mariage* (n° 233).

Les animaux sont toujours cités sous leur nom français, sauf, en 1638, *2 brebis et leurs suivants et une brave* (n° 40).

GLOSSAIRE

Le mot, suivi de sa définition, renvoie, éventuellement, à un mot analogue du XIIIe ou du XIVe s., puis un mot subsistant ; les sigles suivants sont employés :

ALMA : *Archivum latinitatis Medii Aevi*, t. 25, 26, *Essai d'un glossaire forézien des XIIe et XIIVe s.*

Gl. : glossaire de *La vie familiale en Forez au XIVe s. et son vocabulaire d'après les testaments.*

ALLy : *Atlas Linguistique et Ethnographique du Lyonnais*, par P. Gardette, en collaboration avec P. Durdilly, S. Escoffier, H. Girodet, M. Gonon, A.-M. Vurpas-Gaillard, Lyon, 1950-1956. Le numéro qui suit est le numéro de la carte.

P. : *Lexique patois-français du parler de Poncins*, Mâcon, 1947. Le numéro qui suit renvoie à la page.

Abonder, p. 90 : suffire. P. 2. Courant en fr. local.

Agneau, p. 96 : anneau. P. 7.

Andiers, p. 91 : chenets, ou étrier qui portait les marmites, dans la grande cheminée. Gl. ; *ALLy* 735 ; P. 14.

Approprier, p. 96 : rendre, tenir propre. P. 8. Courant en fr. local.

Araigner, p. 96 : enlever les toiles d'araignée. Courant en fr. local.

Arche, p. 93 : coffre à grain, coffre servant de saloir, coffre servant à serrer les vêtements. Gl. ; *ALLy*, 109 ; P. 17.

Arore, p. 94 : la vieille charrue en bois. Gl. ; *ALLy* 133 ; P. 9.

Asnée, p. 95 : mesure pour le vin, 96 l. environ. Gl. ; *ALLy* 216.

Baloufe, p. 92, 93 : balle d'avoine ; baloufière, p. 93, balofière, p. 93 : paillasse emplie de cette balle. Gl. ; *ALLy* 102, 103 ; P. 19 . Très courant en fr. local.

Barrail, p. 95 : tonneau de 100 l. Gl. ; *ALLy* 215, 217 ; P. 20.

Benitier, p. 96 : bénitier. *ALLy* 898 ; P. 23. On dit toujours benitier en fr. local.

Bennes ou benots à vendanges, p. 95 ; beine, p. 95 ; benons, p. 95 ; bennes à vendanger, à transporter la vendange. Gl. ; *ALLy* 206, 207 ; P. 23. Très courant en fr. local.

Beine de lessive, p. 94 : baquet à lessive. Gl. : *ALLy* 636 ; P. 23.

Beurrier, p. 93 : vase à crème. *ALLy* 390 ; P. 32. Très courant en fr. local.

Biche, p. 92, 93 : pot en terre, à mettre le lait, la farine, le beurre fondu, etc. *ALLy* 388 ; P. 25 Très courant en fr. local.

Bichet, p. 93, 94 : mesure pour le grain, environ le double décalitre. Gl. ; *ALLy* 104 ; P. 25. C'est le seul mot employé, même par les marchands de grains des petites villes.

Boutasse, p. 95 : mare. *ALLy* 362 ; P. 36. Très courant en fr. local.

Brave, p. 96 : génisse. Gl. ; *ALLy* 277 ; P. 29. Très courant en fr. local.

Bureau, p. 92 : bure à faire les couvertures. Gl. ; a disparu du fr. local vers 1914.

Cadette, p. 90 ; dalle plate dont on pavait le rez-de-chaussée ; cadetage, p. 90 : action de poser de telles dalles. *ALLy* 704.

Carroller, p. 90 : poser des carreaux en

brique sur le sol du rez-de-chaussée. *ALLy* 704; recarroullé, p. 91 : remettre des carreaux manquants. Le fr. local dit couramment carronner.

Cassot, p. 92 : petite casserole. Gl. ; P. 40. Très courant en fr. local.

Catalogne, p. 92 : tissu en coton, tissé, à faire les couvertures. Ces couvertures existent encore mais le mot tend à disparaître du fr. local, avec les couvertures elles-mêmes.

Cemitèire, p. 96 : cimetière. *ALLy* 1049; P. 170. C'est le fr. local.

Cendrier, p. 94 : drap où l'on mettait les cendres, pour faire la lessive. *ALLy* 641. Le mot disparaît, avec l'habitude de ne faire qu'une ou deux lessives par an.

Cercler, p. 95 : sarcler.

Chapit, p. 91 : hangar. *ALLy* 757; P. 56. C'est le fr. local.

Chaslitz, p. 92 : châlit. *ALMA*.

Chevet, p. 92 : traversin. *ALMA* ; *ALLy* 586; P. 61 ; chevessière, p. 93 : enveloppe du traversin.

Chien a feu, p. 91 : chenet, ou barre horizontale placée sur un seul chenet, pour empêcher les bûches de rouler. Gl. ; *ALLy* 737.

Coffre, p. 93 : coffre. Gl. ; *ALLy*, 109.

Coistre, p. 92 ; couestre, p. 92 ; coetre, p. 92 ; couitre, p. 92, coitre, p 92 ; couette. Gl. ; *ALLy* 585 ; P. 47.

Coral, p. 92, 95 : chêne. *ALM* ; *AALLy* 427.

Courles bouteilles, p. 95 : bouteilles, de buis, en forme de « gourdes bouteilles », de coloquintes. Le fr. local dit encore, pour désigner ces dernières, des gourdes bouteilles.

Coutrière, p. 94 : ancienne charrue. *ALLy* 134.

Couvert, p. 92 : couvercle d'un pétrin. P. 44.

Couverte, p. 92 : couverture du lit. Gl. : *ALLy* 590 ; P. 44. Fr. local.

Crimaillère, p. 91 ; cromaliere, p. 91 ; cremaillere, p. 91 : crémaillère de la cheminée. Gl. ; *ALLy* 729 ; P. 48.

Culier, p. 92; cuilliers, p. 92; cuillières, p. 92; cuiller, p. 92: cuillère. Gl. ; *ALLy* 623 ; P. 43.

Cussin, p. 92 : coussin du lit, oreiller. Gl. ; *ALLy* 587.

Degrez, p. 91 : marche d'escalier. Gl. ; *ALLy*7 17, 718.

Devidoire, devidoir, p. 94 : dévidoir. *ALLy* 1149.

Duelles de benes, p. 95 : douves de tonneau, *ALLy* 216 ; P. 75.

Eguiere, p. 93 : aiguière. Gl.

Enchant, p. 91 : coin : Gl. (achanterio ; chantory) ; P. 14.

Engeoller, p. 96 : fournir sa fiancée des joyaux de noce.

Engraisser, p. 96 : graisser un outil. Fr. local courant.

Erce, p. 94 : herse. *ALLy* 53 ; P. 10.

Eschavaux, p. 94 : écheveaux de chanvre. *ALLy* 666.

Esements, p. 94 : graines de semence. P. 81. C'est le fr. local.

Esmailler, p. 91 ; remailler, p. 91 : reprendre un mur dégradé. Resté dans le langage technique des maçons.

Esparres, p. 91 ; emparres, p. 91 ; emparre, p. 91 : ferrure qui tient les gonds d'une porte, d'une fenêtre. *ALMA* ; P. 15. Conservé dans le langage technique.

Estaches, p. 96 : grosse attache, sans doute en fer. P. 82. Fr. local courant, pour l'attache des vaches à l'étable.

Estouppes, p. 94; etoupe, p. 94 : étoupe. *ALLy*, 1147 ; P. 83

Etronchailles, p. 95 ; étroncher, p. 96 : branches de l'élagage ; élaguer. *ALLy* 230, 250.

Faussilles, p. 94 : faucille du moissonneur. Gl. ; *ALLy* 60.

Fessors, p. 95 ; fessots, p. 95 : pioche, houe pour la vigne, pour le sarclage des mauvaises herbes. Gl. ; *ALLy* 200, addenda.

Flaine ou lunet, p. 93 ; flune, p. 93 : taie d'oreiller. Gl. ; *ALLy*, 588 ; P. 91.

Fuvelle, p. 96 : boucle faite avec une ficelle, un lacet ; ici, mèche en spirale, sans doute trempée d'huile, pour allumer les cierges. Gl. ; fuvelle est conservé en fr. local pour désigner la boucle par laquelle on attache les lacets de souliers, de corset, la ficelle d'un paquet ; c'est aussi un terme ironique pour désigner une personne longue et maigre.

Garderobes, p. 93 : armoire. *ALLy* 754. Le mot a disparu du fr. local depuis que la mode est d'avoir des armoires à glace.

Gaurd, p. 90 : terre mêlée de gravier, dont on se sert volontiers pour faire le pisé. Très courant en fr. local.

Goyette, p. 95 : serpette à tailler la vigne. Gl. ; *ALLy* 196, 251 et 205 ; P. 196. Très courant en fr. local.

Grison, p. 92 ; grizon, p. 93 : qualité d'étoffe de laine pour faire des couvertures. Gl. (gris) ?

Journées (grandes et petites), p. 96 : journées de travail d'un manœuvre, selon qu'il n'est pas nourri ou qu'il l'est. Très courant en fr. local. P. 108.

Lavoir, p. 93 : fontaine à laver les mains. Gl.

Lignier, p. 91 : bûcher près de la maison.

Linceux, p. 92 ; lansieu, p. 93 : drap de lit. Gl. ; *ALLy* 584,

Lotton, p. 91 : laiton. Gl.

Lunet, p. 93 : enveloppe de l'oreiller, de l'édredon. *ALLy* 588 : P. 115. Le mot n'est plus connu que par les gens de plus de 60 ans.

Maison cuisine, p. 91 : cuisine salle commune. Gl. ; *ALLy* 703 ; P. 124. On appelle toujours la cuisine : la maison.

Marellier, p. 96 : marguillier. *ALLy* 909 ; P. 118.

Massoud, p. 96 ; massot, p. 96 ; massouté, p. 91 : charrette à roues. Gl. ; *ALLy* 161 ; L. 120. Le mot disparaît avec la chose.

Melée, p. 94 : foin et paille mêlés qu'on donne aux vaches en fin d'hiver.

Mirail, p. 93 ; miroil, p. 93 : miroir. P. 124.

Modes, p. 96 : coutume de carillonner une heure avant la messe. *ALLy* 903 ; P. 128. Très courant en fr. local.

Musq, p. 92 ; musc, p. 92 : couleur de la laine des moutons bruns, non teinte. P. 127.

Ormoire, p. 93 ; armoire, p. 93 : armoire. Gl. ; *ALLy* 754 ; P. 9-10.

Orthailles, p. 95 ; ortaille p. 95 : légumes du jardin spécialement pour faire la soupe. Gl. ; omis dans P., mais très vivant en patois et en fr. local (plus rare) sous la forme *de retayi*.

Ouvre, p. 94 : la plus belle fibre du chanvre. *ALLy* 1147.

Paillat, p. 94 : corbeille pour mettre lever le pain, pour mettre sécher le grain. Gl. ; *ALLy* 408 ; P. 140. Très courant en fr. local.

Paile en bois, p. 94, : pelle à vanner ou pelle à grain. Gl. ; *ALLy* 98 ; P. 137.

Paisle a frire, p. 92 : poêle à frire. Gl. ; *ALLy* 731 ; P. 142.

Patière, p. 92 ; pastiere, p. 92 ; paitrière (*sic*), p. 92 : pétrin. *ALLy* 407 ; P. 142.

Pechère, p. 95 : la mare. Gl. ; *ALLy* 362 ; P. 142. *Péchure* est courant en fr. local.

Pièce de vin, p. 95 : tonneau de 200 l. *ALLy* 215 P. 146.

Piser, p. 90 : piler. *ALLy* 605 ; P. 147. Courant en fr. local ; constant dans le langage des maçons.

Planchye, p. 91 : planchéiée. *ALMA.*

Plot, p. 92 : billot de bois, sur lequel on pose le seau, la bassine à faire la vaisselle, sur lequel on fend le bois, etc. *ALLy* 242 ; P. 148. Très courant en fr. local.

Poinson, poinçon, p. 95 : tonneau. *ALLy* 215.

Puple, p. 95 : peuplier. Gl. ; *ALLy* 430 ; P. 151.

Puriète, p. 92 : marmite, chaudron. *ALMA* ; *ALLy* 730.

Ravière, p. 95 : champ de raves. Gl. ; P. 157.

Razoyer, p. 95 : faire des *raises*, des rigoles, ou des fossés de drainage. Gl. ; *ALLy* 5, 861 ; P. 159.

Reconnaitre, p. 96 : reconnaître qu'une femme vous a apporté une dot en espèces, même si cela n'est pas vrai. P. 160. Constant en fr. local.

Rognure (couverture en), p. 93 : couverture faite en tombées de tissu ajoutées. Cela s'est fait jusque vers 1900. J'ai encore vu des couvertures faites de carrés d'étoffe de toutes les couleurs, ou de carrés de laines de diverses couleurs qu'on avait employées de cette façon.

Sciaux, p. 92 : seau. C'est toujours le fr. local.

Seillot, p. 93 : seau à traire. *ALLy* 739 ; P. 171. Très courant en fr. local.

Semoire en paille, p. 94 : semoir. *ALLy* 50. Le mot est très vivant, non la chose. Tous les semoirs portatifs sont métalliques ; et, de plus en plus, on sème avec un semoir mécanique, traîné par le tracteur.

Servante, p. 91 : étrier auquel étaient suspendues les casseroles, la poêle dans la grande cheminée. Gl. (donzelle) : *ALLy* 735.

Seyton, p. 96 : scie à 2 mains, pour débiter les troncs et les très grosses branches en billons. *ALLy* 229 ; P. 171. Très courant en fr. local.

Sœul, p. 94 : aire à battre. Gl. ; *ALLy* 88 ; P. 175. En fr. local, on estime français de dire *le suel.*

Soille, p. 94 : seigle. *ALLy* 44 ; P. 170.

Tappe, p. 90, 95 : motte de gazon du pré. *ALLy* 10, 11 ; P. 176.

Truffe, p. 94 : pomme de terre. *ALLy* 265 ; P. 183. On le dit en fr. local, de manière plaisante.

Tyne, p. 95 : cuve Gl. ; *ALLy* 209 ; tinallier, p. 91 : cellier. *ALMA* (tineril) ; *ALLy* 209, addenda.

M. GONON.